



(15/11/11) Conflits d'intérêt, affiliations et déclarations des participants à la Conférence scientifique

Un PDF détaillé de 6 pages figure en annexe.

Suite notamment aux [recommandations du Parlement européen 1999/519/EC du 12 juillet 1999](#) et à [celles du Conseil de l'Europe du 27 mai 2011](#) , et aux multiples avertissements de groupes de scientifiques indépendants, il ne fait aucun doute que les limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques sont tout à fait obsolètes.

Pendant ce temps là, dans un monde de plus en plus déconnecté de la réalité, comme le montre par exemple l'initiative [Wi-Fi tous azimuts de Belgacom](#) , **la fuite en avant continue.**

Comme le souligne David Gee (\*) de l'**Agence Européenne de l'Environnement** basée à Copenhague :

" *Sur base d'une analyse convaincante des méthodes d'évaluation scientifiques actuellement*

*utilisées et des différents niveaux de preuve, sur base du rapport "Bioinitiative" (\*) ainsi que d'autres études plus récentes présentées par l'Institut Ramazzini (\*) à Bologne, les indices et les niveaux de preuve sont aujourd'hui suffisants pour susciter une action des gouvernements et des organismes internationaux."*

**(\*) Aucun de ces scientifiques renommés n'a été invité à participer à la conférence.**

Citant Arthur Schopenhauer :

*« Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant été une évidence ».*



[Brussels 2011 EMF Conference CONFLICTS OF INTEREST.pdf](#)

[Le site de la conférence](#)

[Action de protestation](#)

[Lettre de 315 ONG au Commissaire de la Santé Dalli](#)

[Conflits d'intérêt à l'OMS : le cas Ahlbom](#)